

# Interpellation

## Quels aménagements pour la cour de l'Usine à Gaz ?

Depuis 1995, l'usine à Gaz déploie son rôle culturel à Nyon et plus largement dans notre région. La construction d'une deuxième salle, la réouverture de l'ensemble du dispositif en 2021 après 3 ans de travaux ajoutent encore au rayonnement de Nyon en confirmant son engagement pour la culture.

L'accueil de tous les publics est primordial dans les salles de théâtre et/ou de concert et ceci avant même de passer la porte. J'ai bien lu dans le rapport-préavis 2024/141 « Végétaliser plus, planter mieux » que la cour de l'Usine à Gaz ne figure pas dans les priorités de réalisation. Cependant, je me permets d'insister sur l'importance d'aménager cette belle et grande place très minérale en posant quatre questions à la Municipalité :

1. Est-il prévu, et si oui quand, d'aménager une rampe d'accès facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite dans les deux salles ?
2. Est-il possible de végétaliser la cour, même provisoirement, avec des arbres en pots ou d'autres installations de toiles, pergolas avec plantes grimpantes, etc. de manière à créer des espaces ombragés ?
3. Est-il envisageable d'installer du mobilier urbain, amovible ou pas, pour rendre cette place accessible aux habitant.e.s en journée et plus conviviale lors des spectacles ?
4. Est-ce également envisageable de repenser l'espace à la limite de la cour du côté de « L'After » ?

Je remercie la Municipalité pour ses réponses.

Monique Chevallay Piguet